



TARIFS SAISON 2024/2025

Loisirs	195€
Compétitions	210€
Poussins à Jeunes (jusqu'à 18 ans inclus)	170€

Cotisation Statutaire E.S.C.®

+40€/adhérent si foyer imposable

(sinon fournir la copie d'avis de non-imposition | non demandé si déjà réglé dans une autre section et fournir un justificatif)

Sous réserve de places disponibles, il sera possible de s'inscrire sur un 2nd créneau pour un coût de 20€ supplémentaires.

Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription dûment complété
- 1 photo d'identité
- Certificat médical de non contre-indication au Tir à l'Arc pour les nouveaux Adhérents
- Questionnaire de Santé pour un renouvellement d'adhésion
- Paiement complet pour la Cotisation 2024-2025 (en 4 fois maximum)
- Règlement de 40€ si foyer imposable, sinon fournir la copie d'avis de non-imposition